

SOMMAIRE

Avant-propos.....	3
-------------------	---

ÉTAPE 1

LES PRÉREQUIS ET PRINCIPES FONDAMENTAUX DE L'ACCESSIBILITÉ DES ERP ET DES IOP

1	Qu'est-ce qu'un établissement recevant du public (ERP) ?	11
2	Qu'est-ce qu'une installation ouverte au public (IOP) ?	12
3	Qu'est-ce que l'accessibilité des ERP et des IOP ?	13
4	Qu'est-ce que la chaîne de déplacement ?	14
5	Comment élaborer la chaîne de déplacement de manière cohérente ?	15

ÉTAPE 2

LES PRESCRIPTIONS RÉGLEMENTAIRES RÉCURRENTES AUX ÉTABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC

6	L'espace d'usage à proximité des équipements et des accessoires	25
7	La hauteur d'atteinte des équipements, commandes, contrôles d'accès et de sortie	26
8	L'espace de manœuvre et l'effort d'ouverture des portes, portails et SAS	27
9	L'espace de giration	29
10	Les obstacles en hauteur (déplaçables ou non déplaçables)	30
11	Les obstacles en saillie latérale (déplaçables ou non déplaçables)	31
12	La notion de contraste	33
13	Le repérage des parois vitrées	35
14	La détection des mobiliers, bornes et poteaux	37
15	Les dispositifs d'éclairage et les valeurs d'éclairement	38

ÉTAPE 3

GARANTIR DES ESPACES EXTÉRIEURS SÉCURISÉS, STABLES ET SANS OBSTACLE

16	Les dispositions relatives au stationnement automobile	41
17	Les dispositions relatives aux cheminements extérieurs	45

ÉTAPE 4

PERMETTRE L'ACCÈS À L'ÉTABLISSEMENT, DE L'ENTRÉE À L'ACCUEIL PRINCIPAL

18	Les dispositions relatives aux accès à l'établissement ou à l'installation	59
19	Les dispositions relatives à l'accueil du public	66

ÉTAPE 5

CIRCULER DE MANIÈRE AUTONOME ET BÉNÉFICIER DE TOUTES LES PRESTATIONS OFFERTES DANS L'ÉTABLISSEMENT

20	Les dispositions relatives aux circulations intérieures horizontales	71
21	Les dispositions relatives aux portes, portiques et SAS	81
22	Les dispositions relatives aux locaux, aux équipements et aux commandes	86
23	Les dispositions relatives aux sanitaires ouverts au public.....	88
24	Les dispositions relatives à la signalétique.....	96

ÉTAPE 6

ACCÉDER AUX NIVEAUX SUPÉRIEURS ET/OU INFÉRIEURS DE L'ÉTABLISSEMENT

25	Les dispositions communes à toutes les circulations intérieures verticales	101
26	Les dispositions relatives aux escaliers.....	102
27	Les dispositions relatives aux ascenseurs.....	111
28	Les dispositions relatives aux tapis roulants, escaliers et plans inclinés mécaniques	116

ÉTAPE 7

PRENDRE EN COMPTE LES DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES À CERTAINS TYPES D'ÉTABLISSEMENT

29	Les dispositions spécifiques relatives aux établissements recevant du public assis	121
30	Les dispositions relatives aux chambres des établissements comportant des locaux d'hébergement	124
31	Les dispositions spécifiques relatives aux cabines et aux espaces à usage individuel.....	128
32	Les dispositions spécifiques relatives aux caisses de paiement disposées en batterie	131

ÉTAPE 8

RESSORTIR EN TOUTE AUTONOMIE DE L'ÉTABLISSEMENT

33	Les dispositions relatives aux sorties de l'établissement	135
34	Les dispositions particulières des espaces d'attente sécurisés (EAS)	136

ÉTAPE 9

LES CONNAISSANCES GÉNÉRALES ET LES ACTEURS DE L'ACCESSIBILITÉ

35	La notion de handicap.....	141
36	Quelques données chiffrées sur le public spécifique	142
37	Les caractéristiques dimensionnelles des matériels médicaux et matériels de déplacement.....	144
38	Le champ de manœuvre et de déplacement des usagers	147
39	La nécessité d'un personnel d'établissement formé à l'accueil du public aux besoins spécifiques.....	149
40	Les acteurs publics dans le domaine de l'accessibilité	150

ÉTAPE 10

LES PROCÉDURES ADMINISTRATIVES OBLIGATOIRES EN ACCESSIBILITÉ

41	Le diagnostic d'accessibilité	153
42	L'agenda d'accessibilité programmée.....	154
43	Le registre public d'accessibilité.....	155
44	Les démarches administratives préalables aux travaux en accessibilité	156
45	La demande de dérogation aux règles d'accessibilité.....	158
46	Les sanctions prévues et la jurisprudence	159

Lexique	161
Références.....	163